



Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Note de service

Date : Le 25 janvier 2005

À l'attention de : Doyens des facultés d'éducation
Registres des facultés d'éducation
Sous-comité sur la formation permanente de l'Association des
doyennes et doyens de l'éducation de l'Ontario

De la part de : Margaret Aubé, coordonnatrice, Questions professionnelles

Objet : **Cours menant à une qualification additionnelle ou à une qualification de base additionnelle offerts durant l'intersession aux étudiants en formation à l'enseignement en Ontario.**

Veillez trouver ci-joint une nouvelle note à l'intention des étudiants en formation à l'enseignement en Ontario concernant les cours menant à une qualification additionnelle ou à une qualification de base additionnelle en 2005.

Vous remarquerez que cette note est semblable à celle de 2004. Elle confirme notamment que les étudiants qui suivent leur formation à l'enseignement en Ontario peuvent prendre des cours menant à une qualification de base additionnelle et des cours menant à une qualification additionnelle des annexes C et D du Règlement 184/97.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Laura Sheehan, chef de l'Agrément, au 416-961-8800, poste 853, ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, poste 853.

Merci.

Margaret Aubé

LS/st-ac

p.j.

c.c. Laura Sheehan, chef, Agrément



Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Destinataires : Doyens des facultés d'éducation
Registraires des facultés d'éducation
Sous-comité sur la formation permanente de l'Association des
doyennes et doyens de l'éducation de l'Ontario

Expéditeur : W. Douglas Wilson, registrateur et chef de la direction

Date : Le 25 janvier 2005

Objet : **Cours menant à une qualification additionnelle ou à une
qualification de base additionnelle offerts durant l'intersession aux
étudiants en formation à l'enseignement en Ontario**

Cette lettre fait suite à une demande de précision au sujet de la capacité, pour les facultés d'éducation ontariennes, d'offrir en mai et en juin des cours menant à une qualification additionnelle aux étudiants en formation à l'enseignement sur le point de recevoir leur diplôme en Ontario.

L'Ordre s'est déjà penché sur la question de l'admission des nouveaux diplômés du programme de formation initiale à des cours menant à une QBA durant l'intersession. Le Règlement 184/97 sur les qualifications requises pour enseigner permet aux finissants d'un programme de formation initiale qui ont été recommandés par le doyen de leur faculté aux fins de la certification de suivre un cours menant à une QBA durant l'intersession (mai et juin).

Comme par le passé, l'Ordre est prêt à aider les étudiants en éducation que les doyens comptent recommander à la certification à acquérir davantage de connaissances et de compétences en leur permettant de suivre des cours menant à une qualification additionnelle (annexe C et D). Cette décision repose sur l'engagement des facultés d'éducation de n'accepter que les étudiants dont la certification à l'enseignement aura été recommandée. Ces étudiants devront également s'être inscrits à l'Ordre et être membres de l'Ordre avant que la recommandation d'ajouter la qualification additionnelle à leur dossier ne nous parvienne.



-2-

Les facultés d'éducation et les étudiants n'auront pas besoin de remplir de formulaire d'admission conditionnelle. Cependant, le fournisseur et le diplômé devront s'assurer que le nom de ce dernier figure dans le tableau public des membres de l'Ordre avant que le fournisseur ne nous envoie la recommandation en vue de l'ajout d'une qualification additionnelle au dossier du membre. Veuillez noter que nous ne traitons pas de façon rétroactive les recommandations concernant les personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre.

J'espère que ces renseignements vous aideront à planifier vos programmes de formation permanente.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Laura Sheehan, chef de l'Agrément, au 416-961-8800, poste 853, ou au 1-888-534-2222, poste 853.

En vous souhaitant du succès dans vos activités, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le registrateur et chef de la direction,

W. Douglas Wilson

c.c. : Brian McGowan, registrateur adjoint
Margaret Aubé, coordonnatrice, Questions professionnelles
Lynda Palazzi, coordonnatrice, Services aux membres
Laura Sheehan, chef, Agrément
Linda Genesi-Williams, chef, Service d'évaluation
Laura Elliott, chef, Service des dossiers
Michael Salvatori, chef, Service à la clientèle
Charlie Morrison, chef, Service de la recherche et de la politique

LS/st-ac